



Le Club de Tir à l'Arc de Notre Dame de Gravenchon (CSG)

a le plaisir de vous inviter au **Concours salle 2x18 m**

Sélectif pour les championnats de France, Normandie, Départemental et challenge du CD 76

Le samedi 15 et dimanche 16 novembre 2025

Le concours se déroulera à la Salle de Sport René Virmontois, Rue Jean Cocteau,
76330 Port-Jérôme-sur-Seine. (Coordonnées GPS : 49.48885, 0.57962)

Ouvert à toutes les catégories titulaires d'une licence **2026**

Uniquement le samedi après midi pour la catégorie U11 (podium U11 le samedi vers 17h)

Tenue selon réglementation / Chaussures de sport obligatoires

Ce concours est sélectif pour les championnats départemental de seine maritime, régional de Normandie,
Challenge 76, et France 2026.

Une buvette sera à disposition des participants pendant toute la compétition.

N'oubliez pas de rapporter votre Eco Cup !

Une tombola sera organisée après chaque départ

Gros lot : un aspirateur traineau de la marque Rowenta

Horaires des tirs

	Samedi			Dimanche	
	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi
Greffé	8h00	13h30	18h30	8h00	13h30
Présentation au greffe d'attestation de licence papier ou dématérialisée avec photo					
Inspection du matériel	Avec le Greffe				
Entrainement (3 volées)	8h30	14h00	19h00	8h30	14h00
Début des tirs	9h00	14h30	19h30	9h00	14h30
Remise des récompenses		U11 17h00			17h30

Blasons : Conformément à la réglementation FFTA (Trisplot sur demande)

Rythme : AB/CD ou AB suivant le nombre d'inscrit(e)s

Arbitrage

Arbitre principal : Denis FOLOPPE

Arbitres assistants : Romain FERRAND, SENEAL Claude, Philippe BEAUNE (en formation), Fabrice LEPONT
(en formation), Emeric MANGEOL (en formation)



Inscriptions

Tarifs	1 départ	2 départs	plus de 2 départs
Adultes (S1, S2, S3)	8 €	14 €	8 € + 6 € par départ suppl.
Jeunes (U11, U13, U15, U18, U21)	7 €	12 €	7 € + 5 € par départ suppl.

Les pré inscriptions se font uniquement sur inscript'arc (<https://csg-salle.inscriptarc.fr/>) à partir du 8 oct. 2025

L'inscription sera prise en compte dès réception du règlement :

- par chèque
 - à l'ordre du : CSG Tir à l'arc
 - adressé à : Mme. Bénédicte SABLIN, 24 rue Pierre Gante, 76430 Tancarville
- ou par virement
 - IBAN : FR03 3000 2065 3500 0007 9045 U77
 - BIC : CRLYFRPP
 - **Préciser, lors du virement, les noms des archers inscrits.**

Plans d'accès

